

Hommage de l'auteur

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES ANTIQUAIRES
DE FRANCE
—
DISCOURS
DE M. A. BLANCHET

PRÉSIDENT SORTANT

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DU 7 JANVIER 1914



PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Bibliothèque Maison de l'Orient



134090

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES ANTIQUAIRES
DE FRANCE

DISCOURS
DE M. A. BLANCHET

PRÉSIDENT SORTANT

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DU 7 JANVIER 1914



PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Dans la séance du 7 janvier 1914

Par M. A. BLANCHET, président sortant.

« Mes chers confrères,

« Lorsque votre nouveau président vient s'asseoir à cette place, illustrée par tant d'hommes éminents, il sent un flot de sentiments opprimer son cœur : à la joie produite par l'honneur que vous lui avez fait, en lui confiant la mission de diriger vos séances, se mêle l'anxiété inséparable de tous les devoirs, souvent bien tristes, dont il aura à s'acquitter pendant toute une année. Selon l'antique formule renouvelée par Auguste Comte, toute Société est constituée par plus de morts que de vivants. Aussi, l'hommage traditionnel rendu aux morts de l'année nous reporte avec émotion vers l'armée d'érudits, parents et amis, humbles ou célèbres, qui ont remporté les victoires scientifiques où notre Société a trouvé sa glorieuse renommée.

« Deux de mes aînés, aux côtés de qui j'ai vécu à la Bibliothèque nationale, avaient eu la bonne fortune, en quittant le fauteuil présidentiel, de retrouver entière et sans changements la liste des membres honoraires et résidents de la Société; un tel bonheur ne m'est pas échu.

« Vous avez perdu celui qui était en tête de la liste de vos membres honoraires. Comme le grand Léopold Delisle, qui tenait encore cette place en 1910, Louis Passy était

un Normand, et ces deux hommes, destinés à suivre une carrière si différente, eurent du moins un point de contact, le jour où l'amour de leur province leur inspira la pieuse pensée d'éditer une œuvre d'un autre Normand, les *Mémoires et notes d'Auguste le Prévost sur le département de l'Eure (1862-1869)*.

« Louis Passy, par ses études à l'École des chartes où il entra en 1850, parut tout d'abord destiné uniquement aux travaux d'érudition. Mais il était le fils d'Antoine Passy, qui fut préfet de l'Eure pendant dix-huit ans et député sous la monarchie de Juillet : l'exemple paternel eut une influence certaine sur la vie de Louis Passy. Il manifesta, il est vrai, une diversité de goûts et d'aptitudes vraiment remarquables, puisque, après sa thèse de l'École des chartes sur l'organisation du travail public dans les Gaules et ses études de droit, terminées, en 1857, par l'obtention du grade de docteur, il parut vouloir se consacrer d'abord à des recherches littéraires, en publiant des travaux riches de fines observations sur Thomas Corneille, sur le grand Corneille historien, sur Bossuet, sur les ennemis de Racine, sur un manuscrit de chansons françaises et sur une satire inédite de Boileau, découverte dans un recueil manuscrit de Conrart. Mais, dès 1863, Passy se présentait, pour la première fois, au Corps législatif comme candidat indépendant dans la première circonscription de l'Eure. D'un tempérament persévérant, notre confrère ne s'éloigna plus jamais de l'horizon politique qu'il avait entrevu, et, en 1871, il fut élu député à l'Assemblée nationale. Bien que Passy fût parmi nous le représentant honoré des sciences politiques et sociales, sa carrière, couronnée durant de longues années par le titre respecté de doyen de la Chambre des députés, est trop connue de tous pour que votre président essaie de vous la retracer d'une main inhabile. Je ne saurais non plus vous parler dignement du rôle si utile qu'il tint, pendant trente années, comme secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, rôle qu'il semblait avoir pressenti lorsqu'il publia, en 1862, son rap-

port sur les progrès de l'agriculture et de l'industrie dans l'arrondissement des Andelys. Dans cet ordre d'idées, je vous citerai cependant son *Étude sur la forêt de Lyons* (1881), où, si toute l'histoire forestière n'est pas envisagée à la manière d'Alfred Maury, on peut du moins trouver des documents des xvii^e et xviii^e siècles qui permettent d'apprécier le développement de l'exploitation. Ce travail et quelques notices du même ordre avaient fait entrevoir à notre confrère la possibilité d'une étude historique, plus vaste, que, plein de confiance dans sa verte vieillesse, il promettait, en 1911, à la Société nationale d'agriculture de France, lorsqu'elle venait d'atteindre l'âge de cent-cinquante ans, bien rare même pour une Société. Notre cher confrère, si doux pour les autres, avait espéré à tort que la mort aurait envers lui la même douceur et lui laisserait achever son œuvre. Le premier volume seul a paru et nous pouvons le signaler ici, puisqu'il comprend les origines de la Société d'agriculture jusqu'à la Révolution.

« Si le livre remarquable sur *Frochot, préfet de la Seine*, concerne une époque qui est restée en dehors des études de notre Société, nous devons dire cependant que Louis Passy y révéla un grand talent d'historien. Par la masse des documents mis en œuvre et aujourd'hui détruits, notre confrère avait bien payé sa dette à l'École des chartes où il avait appris la forte discipline du travail; il se souvint encore des études de sa jeunesse lorsque, devenu président de la Société historique du Vexin, il entreprit de publier *Le livre des métiers de Gisors au XVI^e siècle* (1907), dont l'introduction évoque une page vivante du passé. Le lundi 21 octobre 1538, dans l'auditoire royal du bailliage de Gisors, « ville de loi », les représentants des corps de métiers se pressaient, apportant les ordonnances qui avaient été rendues ou recueillies par les baillis de la ville dans les xv^e et xvi^e siècles. Il s'agissait de comparer ces ordonnances et de les inscrire sur un registre, « afin de réprimer plus facilement « les fraudes, de prévenir les procès, de combattre les « mauvaises pratiques de l'industrie et de défendre les

« intérêts des habitants ». Si le code commercial de Gisors ne présentait pas l'ampleur vénérable du livre des métiers de Paris par Étienne Boileau, du moins il formait un ensemble assez intéressant pour retenir l'attention d'un économiste érudit tel que notre regretté confrère.

« On croirait aisément qu'employée à tant d'objets divers, sa longue vie n'ait pu être assez longue encore pour que Louis Passy ait accordé à notre Société l'attention qu'elle méritait. Vous savez qu'il n'en est rien, puisque notre confrère a rempli parmi nous les fonctions de secrétaire et de trésorier et qu'il trouva encore le temps de nous apporter diverses communications. Dans nos *Mémoires*, en 1869, il revint aux études classiques en examinant la statue d'Hercule, trouvée au cours des travaux du palais Pio, à Rome, en 1863, et il vous donna de si bons arguments, basés sur une parfaite connaissance de l'histoire du 11^e siècle, que vous avez admis aussi l'hypothèse d'une sorte d'exécution matérielle, survenue à la mort de Commode. Dans notre volume du Centenaire, il reproduisit un beau fragment d'une statue de Dioclétien, et dans nos *Bulletins* vous trouverez une judicieuse observation sur un ivoire, imité de celui qui représente le mariage d'Othon et de Théophanie; les conclusions de cette note furent approuvées par Longpérier, qui prit encore la parole, dans d'autres circonstances, pour appuyer l'opinion de Passy à propos de diverses statuettes. Un jour, Louis Passy annonçait la découverte d'objets mérovingiens à Vauvray (Eure), puis il faisait connaître le Bacchus de Thuit (arrondissement des Andelys), une fibule mérovingienne, trouvée à Gisors, et une statuette de Mars, recueillie dans la même localité.

« C'est à Gisors même, dont il fut toujours le conseiller général, que Passy est mort, le 31 juillet dernier, âgé de quatre-vingt-trois ans. S'il eût pu avoir conscience de sa fin trop rapide, notre confrère y aurait sans doute trouvé quelque douce compensation, car il se fût rappelé les mots, assemblés avec une intention sortie du cœur, dans un de ses livres, consacré à la mémoire d'un com-

patriote : « Blosseville a toujours été de sa province. Être « Normand par la mémoire et l'action pendant quatre-vingt-sept ans, voilà Blosseville. » Tel était aussi l'idéal de Louis Passy; il eut la satisfaction d'y atteindre et, de plus, il fut un bon Français!

« C'est une grande province du centre de la France, glorieuse dès le temps de l'indépendance celtique, que Henri du Fayet de la Tour représentait parmi nous. Lorsque votre président lui dit les derniers adieux de la Société, le 27 juin dernier, il retraça brièvement l'œuvre de Henri de la Tour dans nos publications. Depuis lors, un des nôtres, lié à notre regretté confrère par une amitié de trente-quatre ans, lui a consacré une notice biographique, après laquelle je sens mon impuissance à dire mieux la douleur que nous ressentons et l'estime que nous avions pour les travaux de celui qui n'est plus.

« Henri de la Tour ne nous appartient que pendant seize années, et, s'il remplit les devoirs de secrétaire, il n'eut pas le temps d'achever son labeur parmi nous. C'est que, dans cette nature énergique, il y avait une sorte de défiance de soi-même et un désir de mieux faire, émanant d'une conscience respectable, bien qu'exagérée peut-être. Ses premières études ne paraissaient pas le destiner au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale où il devint conservateur-adjoint; mais il avait cependant le goût inné des œuvres d'art, qu'elles fussent antiques ou plus récentes, et cette aptitude naturelle à analyser la structure des créations de tous les temps, à dégager l'âme de l'artiste, enfermée dans une enveloppe de métal, de pierre ou de bois, fit de lui un profond connaisseur que saluèrent, comme arbitre presque infaillible, de nombreux amateurs et même quelques experts.

« Henri de la Tour n'hésitait pas à donner son temps pour sauver l'œuvre des autres et beaucoup de ses travaux sont des preuves de cette abnégation charitable. Il accepta de publier l'*Atlas des monnaies gauloises*, élaboré par la Commission de topographie des Gaules, comme il avait accepté de composer les tables du *Catalogue des*

monnaies gauloises rédigé par Ernest Muret, comme plus tard il se dévoua à la publication de l'important ouvrage de Natalis Rondot sur les *Médailleurs et les graveurs de monnaies, jetons et médailles en France* (1904), qu'il compléta par un avant-propos, des notes, des planches et une table.

« Ses fonctions lui imposèrent successivement la rédaction d'un volume du Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale (*Rois et reines de France*, 1897) et des deux volumes (1899 et 1910) de la remarquable collection de jetons, léguée au même établissement par Jules Rouyer, qui, vous le savez, était, il y a quinze ans, parmi nos associés correspondants les plus érudits. Aussi bien, Henri de la Tour appréciait ces petits monuments, surtout quand il pouvait y reconnaître la marque écrite, même anonyme, de l'artiste qui les avait gravés. Mais, où notre confrère a donné toute la mesure de sa compréhension subtile et des connaissances qu'il avait acquises, c'est dans les monographies qu'il a consacrées à plusieurs grands artistes de la Renaissance : Jean de Candida, à la fois diplomate et artiste, qui marqua l'empreinte de l'art napolitain sur la Renaissance française ; Pietro da Milano, trop négligé antérieurement, parce que ses œuvres sont rares, mais qui occupa une place importante à la cour de René d'Anjou ; Matteo del Nassaro, qui eut sur notre art monétaire une influence comparable à celle que François I^{er} laissa prendre au Primatice et à Benvenuto Cellini dans la peinture et la sculpture ; Domenico di Polo, graveur éminent d'Alexandre de Médicis, qu'une admirable intaille en cristal de roche, rapprochée de diverses médailles, permit de placer au rang des meilleurs artistes de son temps. Ces nouvelles *Vies*, plus complètes et mieux peintes que celles de Vasari, reflètent le goût très fin, l'érudition précise, le jugement solide d'Henri de la Tour.

« Si les monnaies de la Gaule et les médailles de la Renaissance captivaient notre confrère au plus haut degré, il s'intéressait aussi à notre art français, même

récent, et après nous avoir entretenus des origines de la médaille française et des œuvres de Didier Besançon, à Lyon (*Mémoires*, t. LVIII, 1897), il vous signalait, dans la collection Pichon, des bas-reliefs d'Augustin Dupré, et, pour notre Centenaire, il comparait les divers jetons de notre Compagnie, dans un article dont les dessins, insérés dans le texte, resteront aussi pour ses confrères les souvenirs durables de l'agréable talent dont était doué Henri de la Tour et que, dans sa modestie, il dévoilait seulement à de rares amis.

« C'est en 1879 que le chanoine Paul Lucot avait pris rang parmi nos associés correspondants; il est mort archiprêtre de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, le 27 mai 1913, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait touché à toutes les questions qui concernaient sa chère province, peut-être plus en historien qu'en archéologue, mais avec une parfaite conscience d'érudit. Marquant son intérêt pour notre Société, il nous communiqua un document relatif à Jeanne d'Arc en Champagne, d'après une note d'un contemporain; puis il nous fit connaître la découverte si remarquable des anciens tombeaux d'un évêque et de chanoines du moyen âge dans la cathédrale de Châlons-sur-Marne, et, en 1908, il nous signalait encore une statuette de saint Jean-Baptiste, conservée dans l'église de Vanault-le-Châtel. C'est dans les *Mémoires* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne que le chanoine Lucot a publié ses travaux les plus étendus, tantôt sur sainte Hélène et l'étoffe siculo-arabe, qui est considérée comme un suaire de la mère de Constantin; tantôt sur l'abbaye de Notre-Dame de Boulancourt, fondation intéressante des Cisterciens, et sur le culte de sainte Asceline; et, une autre fois, il consacrait une étude bien documentée à la procession des châsses à Châlons-sur-Marne. Lorsque les vitraux de la cathédrale de cette ville furent restaurés, le chanoine Lucot les décrivit exactement, puis il se donna à la publication du journal de Germain Beschefer, conseiller du roi, et à l'édition des mémoires d'un chanoine de Saint-Étienne de Châlons,

qui, pour le xvii^e siècle, fournissent d'intéressants renseignements locaux et même des souvenirs d'ordre plus général. Enfin, c'est encore pour Châlons que notre correspondant vénéré travailla en commentant les précieux débris de la cuve baptismale du xii^e siècle que des constructeurs du xvii^e siècle avaient noyés dans la maçonnerie de la tour méridionale de la cathédrale.

« Henri Gonnard était aussi un de nos plus anciens correspondants, puisqu'il était venu vers nous la même année que le chanoine Lucot. Il a travaillé modestement pour sa région et, plus artiste qu'érudit, il rendit des services en dessinant, vers le milieu du xix^e siècle, divers châteaux et monuments dont l'aspect est modifié aujourd'hui. Ces documents artistiques servirent à illustrer l'*Excursion archéologique de la Société de la Diana*, publiée en 1906-1907, travail dans lequel Gonnard consacra en particulier des pages intéressantes au curieux village de Cornillon. Notre correspondant avait débuté par une *Monographie de la Diana, ancienne salle des États de la province de Forez*, dont la remarquable décoration héraldique, mêlée de figures grotesques, forme un ensemble si curieux de la fin du xiii^e siècle. Le nom de Gonnard restera encore attaché à des recherches sur divers artistes foréziens et à la contribution artistique qu'il apporta au *Questionnaire historique et archéologique*, publié par la Diana.

« Pendant de longues années, depuis 1877, Émile Travers se plut, quand il était de passage à Paris, à venir retrouver ici des amis tels qu'Anatole de Barthélemy, Longnon, Deloche et quelques autres dont les ombres bienveillantes planent encore sur cette salle. Travers apportait souvent sa contribution, signalant un cimetière mérovingien à Amfreville et un aqueduc à Saint-Lô, cherchant la signification des mains figurées dans les blasons anglais, communiquant un torques d'or, trouvé en Portugal, ou encore prenant parti contre l'identification de *Crociatonum* avec Beuzeville-au-Plain. Esprit curieux et ouvert, il s'intéressa à diverses questions générales et sa

notice sur « les instruments de musique au xiv^e siècle, « d'après Guillaume de Machaut » (1882), n'est pas inutile, même à la suite des travaux, trop oubliés peut-être, de Coussemaker dans les *Annales archéologiques*; Travers nous rappelle que le moyen âge connut au moins vingt-deux instruments à vent, treize à cordes et huit à percussion. Dans son mémoire sur le sceau de Loja et la sigillographie pittoresque, principalement en Espagne (1885), notre correspondant fit un relevé de sceaux représentant des villes et des monuments et cet inventaire restera la base des travaux similaires. Que si l'on peut citer aussi d'Émile Travers quelques recherches sur l'élection des papes (1875), sur les ordres militaires des saints Maurice et Lazare (1873), sur les épitaphes et les curieuses enseignes d'auberges à Étampes (1898), ou encore sur le carillon de Béthune, à propos d'un marché de 1546 (1880), ces publications variées sont en somme des exceptions dans l'œuvre du confrère que nous regrettons si vivement.

« Travers était porté, comme beaucoup d'autres heureusement, à consacrer à sa province le meilleur de son temps et de son esprit, et la Normandie lui doit de bons travaux que l'Histoire domine de sa méthode rigoureuse. Même en publiant le *Traité du Vin et du Sidre* de Julien Le Paulmier, traduit par Jacques de Cahaignes (1896), notre confrère n'éluait pas les notes curieuses et précises où il excellait et qu'il savait insérer aussi à propos dans des notices biographiques, comme celles qu'il consacra à Armand Gasté, à Jules Lair et à l'un de nos regrettés correspondants, Eugène de Robillard de Beurepaire. D'ailleurs, une valeur générale se dégageait de ces monographies particulières; celle consacrée à Nicolas de Grouchy (1878) présente un intérêt réel pour l'histoire des collèges du xvi^e siècle, et quand Émile Travers, redevenu « chartiste », publiait le *Rôle du ban et de l'arrière-ban du bailliage de Caen, en 1552* (1901), il apportait une contribution fort importante à l'histoire des impôts en France, et, de plus, ce document nous rappelait, si

nous avons pu l'oublier, que les sentiments du devoir et de la justice existaient aussi il y a plusieurs siècles.

« Travers avait rempli un rôle utile à la Société française d'archéologie dont il était devenu récemment directeur honoraire, et la Société des Antiquaires de Normandie reconnaissait en lui un dévoué secrétaire.

« Clio n'avait pas retenu seule Émile Travers; Érato eut une part de sa vie et, si quelquefois notre confrère se plaisait à réunir des rimes cinglantes contre l'Humanité, la Normandie ne tardait pas à reparaitre comme le thème éternel de sa pensée, et le poème sur *Philippe le Cat* est pour nous un souvenir éloquent d'un fin lettré et d'un bon patriote.

« L'année était à peine éclosée que la Destinée impitoyable venait encore ravir à notre Compagnie un de ses plus anciens correspondants.

« Je ne voudrais pas redire sans cesse combien nous estimons l'attachement aux traditions et à l'histoire des divers pays de l'ancienne France; mais, cependant, je me permets d'affirmer qu'en inscrivant Albert Babeau sur la liste de ses associés correspondants, en 1878, notre Société prévoyait que cet érudit honorerait grandement la province dont sa famille était originaire. Albert Babeau ne manqua pas à cette destinée si enviable, et, avant d'être élu membre de l'Institut, il fut secrétaire, puis président de la Société académique de l'Aube, et devint en quelque sorte l'historien attitré de Troyes, partageant sa collaboration entre l'*Annuaire de l'Aube* et les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, étudiant successivement les admirables églises de Troyes et les artistes de la Renaissance, qui les avaient parées de leur grand talent, Dominique Florentin et Jacques Juliot. Puis, après avoir retracé l'histoire du Collège et de l'Hôtel-Dieu de la vieille cité champenoise, Babeau s'arrêtait dans les châteaux du voisinage, à La Chapelle-Godefroy, à Villeberlin, à Pâlis et à Villemereuil. Des recherches plus générales sur les transports publics de Troyes à Paris, depuis le moyen âge, sur diverses corporations, sur le recrute-

ment territorial et les assemblées d'élection, sur l'histoire de l'époque révolutionnaire l'avaient bien préparé à des travaux qui touchent à l'histoire entière de la France, du moins à toute cette vie civile que les grands événements politiques rejettent trop souvent dans l'ombre, comme des enfants qui renieraient leur mère. Lorsqu'il eût condensé le fruit de ses lectures, établi son plan et fixé ses réflexions, Babeau publia, presque coup sur coup : *La vie rurale dans l'ancienne France* (1883); *Le village sous l'ancien régime* (1884); *Les voyageurs en France depuis la Renaissance* (1885); *Les bourgeois d'autrefois* (1886); *Les artisans et les domestiques d'autrefois* (1886); *La vie militaire sous l'ancien régime* (1889-1890), et enfin *La province sous l'ancien régime* (1894). On sent fort bien le lien de tous ces travaux dont la documentation solide et raisonnée devait conduire quelques historiens à une opinion différente de celle qui était le plus en faveur, il y a trente ans. Certains critiques reprochèrent à l'auteur d'être en contradiction avec Michelet : Albert Babeau ne se sentit ni grandi ni diminué par cette comparaison; il se borna à répondre qu'il entendait éviter, pour son compte, de retenir seulement les témoignages nécessaires à l'appui d'une thèse déterminée.

« Pendant qu'il poursuivait ses recherches, Babeau, sans négliger la terre familiale, s'était pris d'un attachement sincère pour les vieux monuments de Paris. Il donna à la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, dont il fut président, une intéressante description de l'hôtel de ville de Paris, d'après un inventaire de 1740; puis une étude captivante sur le jardin des Tuileries au xvii^e et au xviii^e siècle. Mais c'est le Louvre qui retint le plus notre regretté confrère, car il y retrouvait évidemment bien des souvenirs de cet ancien régime qu'il avait tant étudié. Avant de publier son beau livre sur le *Louvre et son histoire* (1895), il nous communiqua des plans d'achèvement du palais qu'il rapprochait habilement des débris d'une fresque de Fontainebleau. Il nous parla aussi du salon du Dôme, qui devait correspondre à la

rotonde d'Apollon. Puis, en 1903 et 1904, il vint nous lire des notices sur les anciens fossés du Louvre et sur les portraits qui ornaient autrefois la Petite Galerie.

« Albert Babeau aimait notre Société, peut-être un peu parce qu'elle était l'hôte de la noble demeure dont il retraça la vie; mais il l'aimait beaucoup aussi pour l'activité dont elle n'a cessé de donner des preuves, qui plaisaient particulièrement à l'érudit laborieux et sincère.

« Pour remplir les tristes vides creusés dans nos rangs, vous avez appelé à l'honorariat MM. Henri Gaidoz et le comte Robert de Lasteyrie, et vous avez associé plus étroitement à vos travaux, en qualité de membres résidents, Mgr Pierre Batiffol et M. Maurice Roy, qui nous avaient déjà donné de nombreux et précieux gages de leur activité scientifique.

« Le recrutement des associés correspondants marque un ralentissement dont mes prédécesseurs vous ont déjà signalé le danger. Les douze associés que vous avez inscrits sur vos listes sont : MM. Andrieu, à Albi; de Courcel, à Montcourcel; Desjoyeaux, à Montbrison; de Gontaut-Biron, à Diors; Hannezo, à Mâcon; le comte Louis d'Harcourt, à Ouzouer-sur-Trézée; de Launay, à Caen; de Marchéville, Michel et Morin-Jean, à Paris; le comte de Saint-Périer, à Morigny; Tournouër, à Nocé.

« Je répons certainement à votre sentiment unanime en remerciant notre secrétaire, M. Toutain, qui, avec l'assiduité la plus louable, a rédigé des modèles de procès-verbaux. Notre Société doit témoigner aussi sa reconnaissance à M. Henry Martin, qui, depuis tant d'années déjà, est à la tête de notre ministère des finances¹. Grâce à ses sages mesures, la Commission des impressions, M. Héron de Villefosse, directeur infatigable de nos *Mémoires*, et M. Lauer, qui active méthodiquement notre *Bulletin*, n'ont pas à refuser les planches et les dessins utiles à nos collaborateurs, et M. Espinas, d'ailleurs aidé

1. La Société ne saurait non plus oublier de louer notre fidèle Boucher et M. Morand pour les services qu'ils lui rendent.

spécialement par un don de M. Gaidoz, poursuit avec un heureux résultat l'aménagement de notre bibliothèque, dont l'inventaire manuscrit est presque achevé; c'est un travail très utile dont la Société restera reconnaissante envers M. le baron de Baye, qui en a pris les frais à sa charge.

« Grâce à M. Omont, la publication des *Mettensia* a toujours progressé selon le désir de notre regretté confrère Auguste Prost.

« Je serais bien ingrat si je ne citais pas deux noms que vous attendez : ceux des bons génies de la maison, MM. Héron de Villefosse et Michon, qui, non contents de prendre part à tous les travaux de la Société, se trouvent toujours présents au moment utile pour suppléer le président qui fait défaut pendant les vacances.

« A l'époque où nous vivons, les occupations de tous deviennent si nombreuses qu'elles s'imposent mutuellement un retard progressif. Aussi votre président est contraint de subir cette loi et de différer souvent l'ouverture des séances, dans l'intention assez justifiée d'assurer un auditoire nombreux à ceux qui nous apportent le résultat de leurs recherches. De temps à autre, notre salle des séances, asile constant d'une soixantaine d'érudits, doit faire regretter à l'ombre de Démosthène de n'avoir pas vécu parmi nous, car le grand orateur n'eût pas eu besoin de voisiner avec les vagues de la mer pour exercer sa voix ! Mais c'est peut-être le propre des compagnies savantes que de manifester le goût des entretiens particuliers, et même, en ce sens, nous conservons les vieilles traditions françaises. Un auteur du xviii^e siècle, Michel Le Chanteur, nous confie que, dans le règlement de la Chambre des comptes, établi sous Philippe le Bel, on lisait : « Que tous ceux des comptes venissent bien en la « Chambre à heure de coutume, que nul n'entrât en la « Chambre pour conseiller ni pour parler d'autre besoigne ; « et si nos grands seigneurs vouloient conseiller ou parler « sur autre besoigne, qu'ils allassent à une autre chambre. » Une ordonnance du 25 octobre 1320 démontre d'ailleurs

que le précédent règlement eut besoin d'être remis en vigueur. Nous pourrions peut-être nous en inspirer; mais j'ose à peine espérer que moi-même je ne mériterai jamais d'être invité à m'en souvenir.

« Vous avez entendu 128 communications sur les sujets les plus divers, se rattachant toutefois aux études de la Société; je ne tenterai pas de les analyser, car ce serait répéter une partie de votre excellent *Bulletin*. Mais c'est pour moi un devoir de citer les noms de ceux d'entre vous qui ont apporté leur contribution à nos travaux : MM. Héron de Villefosse, le comte Durrieu, Monceaux, Prou, Valois, Bapst, Mgr Batiffol, le baron de Baye, Chénon, Espérandieu, Lauer, Marquet de Vasselot, Maurice, Mazerolle, de Mély, Michon, Prinnet, Roman, Roy et Touthain. Et parmi nos associés correspondants, observateurs ponctuels de l'article 17 des statuts de la Société, il faut relever les noms de MM. Aubert, Banchereau, Besnard, Bidault de Grésigny, le comte Bobrinskoy, Boinet, Bonnard, Carton, Étienne Clouzot, Corot, l'abbé Corbierre, le P. Delattre, Deshoulières, Dieudonné, Dimier, Fage, Formigé, Hannezo, Jadart, de Launay, Lefèvre, Lefebvre des Noëttes, Legrand, de Mandach, Martroye, Merlin, Michel, Mirot, Petit, Reveil, le comte de Saint-Périer, Serbat, le baron du Teil.

« Toutes ces communications ont donné lieu à des observations encore plus nombreuses; mais les auteurs de ces remarques ont négligé le plus souvent de donner un corps à leur pensée; cette modestie est regrettable, car elle est cause que votre *Bulletin* conservera un souvenir insuffisant des échanges d'opinions, qui, cependant, ont donné une précision nécessaire à mainte question traitée ici. Il vous serait facile de remédier à cette habitude et de ne plus ravir aux comptes-rendus de vos travaux l'animation qui, en réalité, ne fait jamais défaut à vos séances.

« Beaucoup des nôtres ont reçu des récompenses dont l'honneur rejaillit sur la Société. A M. Auguste Brutails, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le

premier prix Gobert pour son bel ouvrage sur les églises de la Gironde; puis la première médaille des Antiquités de la France fut attribuée à M. Lucien Bégule pour ses deux publications sur les vitraux du moyen âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise et sur l'abbaye de Fontenay; en même temps, M. Amédée Boinet recevait la troisième médaille du même concours pour son étude sur les sculptures de la cathédrale de Bourges. Le prix Allier de Hauteroche a été attribué à M. Maurice pour sa *Numismatique constantinienne*; une part du prix Prost est revenue à M. André Lesort pour la *Chronique et les chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel*, formant le fascicule IV de nos *Mettensia*; sur le prix Berger, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a prélevé des récompenses importantes pour M. Henri Stein (*Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris*) et M. Léon Mirot (*Une grande famille parlementaire aux XIV^e et XV^e siècles : les d'Orgemont*). La même section de l'Institut de France a nommé associé étranger notre éminent correspondant belge, M. Franz Cumont. L'Académie française a récompensé d'une partie du prix Charles Blanc la biographie d'Augustin Pajou par M. Henri Stein; la même Compagnie a donné une part du prix Marcelin Guérin à M. Louis Dimier pour son guide artistique et pittoresque de la Normandie.

« A l'Académie des sciences morales et politiques, M. Jules Toutain a obtenu une récompense (prix Lefèvre-Deumier) pour son ouvrage remarquable sur les cultes païens dans l'empire romain.

« Enfin, MM. le baron du Teil et Louis Bonnard ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

« Vous voyez, mes chers confrères, que nos travailleurs défrichent sans se lasser les terres encore incultes de l'érudition et que, souvent favorisés de Minerve, ils donnent ainsi un commentaire perpétuel des paroles du poète :

Tenuis ubi argilla et dumosis calculus arvis,
Palladia gaudent silva vivacis olivae.

« Dans ces derniers mois, notre Société a reçu des témoignages de l'estime en laquelle on tient son nom. De divers côtés, on lui a demandé d'intervenir en faveur des monuments anciens, qui constituent une des plus précieuses richesses de notre patrimoine national. Vous avez témoigné le désir de sauver la chapelle de la Communion de l'église Saint-Gervais, à Paris; vous avez émis un vœu tendant au classement du grand cimetière d'Orléans. Dans cette voie, notre Société a beaucoup à faire pour soutenir ses sœurs qui combattent contre le vandalisme.

« Si l'on peut admirer le beau geste qui a restitué une parure délicate au château de Montal, si l'on doit louer le Conseil municipal du Mans votant l'acquisition de la « maison de la reine Bérengère », si l'on approuve la municipalité de Mirecourt, qui a demandé le classement des halles intéressantes de cette ville, d'autre part il faut déplorer que la ville de Guingamp, désirant installer des services municipaux dans l'ancien hospice, ait refusé le classement proposé par la Commission des monuments historiques, qui en aurait empêché la transformation. Rappelez-vous le dégagement surprenant et la destruction des sculptures du clocher de Saint-Florentin à Amboise, destruction exécutée par ordre du Conseil municipal. Trouvez-vous rien de plus désolant que l'exemple de la chapelle de Saint-Nicodème, à Mouret (Aveyron), dont l'abside et la travée adjacente dataient sans doute du XII^e siècle? Le classement de cet édifice respectable venait d'être demandé par la Commission des sites et monuments de l'Aveyron lorsque le maire de Mouret simplifia la question en vendant les ruines, qui ont été abattues! Tout récemment encore, nous apprenions que le pont du Gard avait été menacé de démolition partielle.

« Le plus souvent on détruit sur place, comme cela s'est produit pour les églises de Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne) et de Cinqueux (Oise), pour les peintures de l'église de Benouville (près de Caen) et pour tant d'autres restes précieux. Mais il faut se garder de négliger les

circonstances nombreuses aussi, où l'esprit mercantile déploie une ingéniosité remarquable, afin de tirer parti des restes vénérables du passé. Un jour, nous apprenons qu'on se dispose à démonter un charmant logis du xvi^e s., dans le village de Blévy (Eure-et-Loir), pour en faire une réclame dans la cour d'un hôtel du bourg voisin de Tillière-sur-Avre (Eure). Toutes les populations n'ont malheureusement pas le feu sacré de celle d'Alan (Haute-Garonne), se ruant en masse pour chasser le brocanteur et les ouvriers qui venaient démonter cyniquement le portail de l'antique église de ce village!

« Nos vieux monuments ont encore à redouter ceux qui, sans vouloir les anéantir, ne leur portent du moins aucun respect et saisissent volontiers toute occasion d'en gâter l'aspect pittoresque. C'est ainsi qu'une monstrueuse cave en ciment armé vient d'être élevée devant une partie de la façade méridionale des remparts d'Aigues-Mortes! C'est l'œuvre d'une société coopérative, qui n'a sans doute même pas l'excuse d'avoir appris le dédain des œuvres gothiques dans le deuxième dialogue sur l'éloquence du doux Fénelon.

« Malgré sa réelle vocation d'antiquaire, un des nôtres, Jacques Cambry, disait, il y a cent vingt ans, en parlant du peuple imprévoyant qui détruisait les archives de son histoire et les fleurons de son passé : « Résolvons-nous à « l'ignorance, puisque notre féroce instinct et notre brutalité nous portent, comme des enfants malfaisants, à « déchirer les pages de nos livres. » Même dans cette époque si troublée, il n'était pas le seul à déplorer la fureur populaire, déchaînée contre des monuments inertes. Écoutez les conseils plus fermes de la Commission temporaire des arts, approuvés par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale : « L'indifférence ici « seroit un crime, parce que vous n'êtes que les dépositaires d'un bien dont la grande famille a droit de vous « demander compte. » Retenons encore cet argument pratique de la même Commission : « L'industrie et le « commerce de la France perdrieroient bientôt la supério-

« rité qu'ils ont acquise, dans plusieurs branches..., si
« l'on n'empêchoit, dans cette circonstance, les écarts de
« l'ignorance et les entreprises de la cupidité. »

« Je souhaite que la nouvelle loi, remplie de bonnes intentions, réussisse à protéger les vieux restes, heureusement encore nombreux dans notre chère France. En tout cas, même si cette loi était parfaitement respectée et appliquée, il faudrait se garder de la résignation de Cambry; notre rôle doit être plus énergique et il faut que notre Société, toujours soucieuse de sa noble devise, retrouve son ardeur juvénile pour jeter souvent, mais à bon escient, le cri d'alarme destiné à sauver les œuvres épargnées par le Temps, *nondum vetustatis injuria victas*, mais que l'homme, aussi destructeur que créateur, menace sottement tous les jours!

« J'invite M. Valois à prendre possession du fauteuil présidentiel et M. Marquet de Vasselot à l'assister en qualité de secrétaire. »

Extrait du *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1^{re} livraison de l'année 1914.